

Faut-il être invité pour visiter une cathédrale ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 mai 2017



Hier, **Marine Le Pen** et **Nicolas Dupont-Aignan** ont été visité la cathédrale de Reims, lieu du baptême de Clovis et, comme l'a rappelé Marine Le Pen, lieu du baptême de la France.

Il y avait quelques excités à l'extérieur qui ont tenté de perturber cette visite. Mais là n'est pas le principal.

Dans un tweet, le diocèse de Reims a fait cette déclaration stupéfiante :

Visite de la candidate [#LePen](#) à la cathédrale [#Reims](#). Il est évident qu'elle n'a rien demandé au [@diocese5108](#). Elle n'a pas été invitée.

— Diocèse de Reims (@diocese5108) [5 mai 2017](#)

Le diocèse de Reims ne pratiquerait pas l'ouverture à tous ni l'accueil ? Quant à la laïcité (la cathédrale appartient à l'Etat, on peut le regretter mais c'est ainsi) elle est ouvertement bafouée. Faut-il une invitation pour venir visiter une cathédrale ? Nous aimerions que Mgr **Thierry Jordan** nous éclaire.

A Rodez, Mgr **Fonlupt** a été plus sage en ne marquant pas de son hostilité la venue d'**Emmanuel Macron...**

maximilienbernard@perepiscopus.org